
TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT
D'AGENTS D'APPUI POUR LA CENI

I - FORMATEURS/AGENTS TECHNIQUES (H/F)

Effectif : 210 personnes

Mission : Assister et appuyer les agents de la CENI pendant la révision électorale.

Tâches principales :

- Préparer la logistique et les modules de formation ;
- Assurer la formation des opérateurs de saisie (OPS) ;
- Accompagner et encadrer les OPS.

Profil du candidat

- Être de nationalité togolaise ;
- Avoir au moins le BAC+2 ou un diplôme équivalent reconnu en informatique (électronique ; maintenance informatique, génie logiciels, etc.), ou le Bac II + au moins une expérience avérée en tant que formateur/agent technique de la CENI ;
- Être apte à former, être un bon communicateur, avoir de fortes aptitudes rédactionnelles ;
- Être apte à planifier et à superviser le travail des OPS ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être prêt à servir sur l'ensemble du territoire national ;
- **Être disponible et libre de tout engagement ;**
- Une expérience dans les opérations électorales serait un atout.

II- OPERATEURS DE SAISIE (OPS) (H/F)

Effectif : 4 500

Mission : Accueillir, inscrire et délivrer des cartes d'électeur.

Tâches principales :

- Acheminer et installer les kits biométriques dans les bureaux de recensement et en prendre soin ;
- Accueillir et traiter avec courtoisie les personnes désireuses de se faire enrôler dans les bureaux de recensement ;
- Vérifier tous les documents requis pour l'inscription sur la liste électorale ;

- Procéder à l'inscription des électeurs sur la liste électorale à l'aide des kits biométriques ;
- Délivrer sur place les cartes d'électeur aux inscrits ;
- Sauvegarder les données sur kit et CD ;
- Éditer et afficher quotidiennement les listes électorales ;
- Générer les statistiques journalières de révision électorale.

Profil du candidat

- Être de nationalité togolaise ;
- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur reconnu en secrétariat bureautique ; en informatique, ou du BEPC accompagné d'une attestation de formation en bureautique délivrée par un centre de formation agréé ;
- Être âgé de 20 ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (MS Office) ;
- Avoir le sens de responsabilité, être organisé et honnête ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être prêt à servir sur l'ensemble du territoire national ;
- **Être disponible et libre de tout engagement ;**
- Une expérience dans les opérations électorales serait un atout.

III- DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces suivantes :

- Un formulaire dûment renseigné en ligne sur le site de l'ANPE : www.anpetogo.org, précisant, pour les agents d'appui du processus électoral de 2023-2024, le code d'identification attribué par la CENI. Les autres candidats ne sont pas tenus de fournir ce code.
- Une lettre de motivation adressée au DG de l'ANPE avec la mention « **conditions du poste lues et approuvées** » avant la signature ;
- Une copie des diplômes ou certificats de formation (**uniquement pour le poste de formateur/agent technique**) ;
- Une copie des attestations de travail de l'employeur ;
- Une copie des attestations délivrées par la CENI ou la CELI, si vous disposez déjà d'une expérience en la matière de recensement électoral ;
- Un curriculum vitae mettant en exergue les expériences avec la CENI ;
- Une copie du certificat de nationalité.

Toutes les pièces à fournir doivent être jointes en format PDF ou JPG (1 Mo maximum).

IV- LIEUX ET DATE LIMITE DE DEPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent être envoyés exclusivement via le site web de l'ANPE (www.anpetogo.org) au plus tard le 14 février 2025.

Cette annonce peut être consultée sur les sites : www.anpetogo.org, www.lucreatif.com, www.jobrelais.com et www.ceni-tg.org.



NB :

- Le candidat doit avoir pour motivation principale : « l'engagement citoyen à accompagner le processus électoral au Togo ».
- Les candidatures multiples pour un même poste ne sont pas recevables.
- Les salariés et les fonctionnaires ne sont pas éligibles.

